



Edito

Vous le savez, avec l'équipe municipale j'ai décidé de lancer un éco-lotissement route du bois de Névet à Locronan.

Dans ce lotissement l'acquéreur pourra choisir une **architecture contemporaine** et utiliser des matériaux de construction permettant de réaliser des bâtiments économes en énergie.

Chacun aura le choix, d'une maison préfabriquée en bois par exemple, ou d'un architecte, ou d'un maître d'œuvre, bien sûr dans le respect des normes actuelles de construction et des préconisations pour un **environnement durable**.

L'achat du terrain est en cours et en parallèle les appels d'offres sont lancés pour les emprunts et le choix d'un architecte urbaniste qualifié dans ce type de réalisation.

Locronan est connu pour son village médiéval, une image du 21ème siècle y sera ainsi associée et sans attendre la fin de l'instruction du PLU, il sera possible de répondre aux attentes d'acquéreurs potentiels.

Cette opération s'intégrera parfaitement dans le cadre de l'agenda XXI que la commune met en place.

Bien Cordialement

Le Maire, Jean-Luc Engelmann



Pennad-Stur

Goût a rit em-eus divizet asambles gant skipailh an ti-kêr da sevel ul lodennaoueg ekologel, hent Koad Nevet e Lokorn.

'Barzh al lodennaoueg-se e c'hello pep prener dibab **ti-savouriezh a-vremañ** hag implij danvez mat evit sevel savadurioù a daill an energiezh.

Pep hini a c'hello dibab un ti-koat raksavet da skwer, pe savet gant un architekt, pe c'hoazh gant un ti-savour. Evel-just e vo dav doujañ ouzh lezennoù tisavouriezh hag ouzh evezhiadennoù evit **un endro padus**.

Prenadenn an dachenn zo war ar stern hag ivez ar c'halvadennoù digant an tiez-bank. En hevelep koulz e vez klasket un aozer-kêrioù aotret e-keñver seurt oberezhioù.

Gant he c'hêriadenn eus ar grenn-amzer eo brudet Lokorn ; ur skeudenn eus ar 21añ kantved a vo liammet outi neuze. Ha ne vo ket ret gortoz fin enselladenn ar PLU evit seveniñ prenerien a c'hellfe bezañ.

An oberiadenn-se a gloko da vat gant deizhiataer XXI, hag a vez lakaet e plas gant ar gumun..

A galon

RÉUNION DE CONSEIL DU 4 MARS 2011

Présents : J-L. Engelmann, Maire ; Ch. Lecanu, M. Nicolas, adjoints au Maire ; J-R. Lautrou, J-F. Legault, J-N. Louboutin, J-C. Mignon, A. Raison, R. Ribeyre, et S. Thibaut.

Absent excusés : A. Jouan représentée par J-L. Engelmann, E. Pianezza, P. Sauveur, J-Y. Le Quéau, représenté par J-R. Lautrou, J.Moullec, représentée par J-C. Mignon.

L'Agenda XXI est un programme d'actions pour le XXI^{ème} siècle orienté vers le développement durable.

C'est un projet global et concret, dont l'objectif est de mettre en œuvre progressivement et de manière pérenne le développement durable à l'échelle d'un territoire. Il est porté par la collectivité et mené en concertation avec : élus et personnel municipal, habitants, associations, entreprises, Etat, réseaux de l'éducation et de la recherche ...

Il concerne : **comportements, vie sociale et culturelle, environnement, économie, relations avec les territoires proches ou lointains**. Il se traduit par un programme d'actions visant à améliorer la qualité de vie, à économiser les ressources naturelles et à renforcer l'attractivité du territoire.

Le maire propose d'engager cette démarche, **pour rendre plus lisibles et cohérentes les actions de la commune en matière de développement durable**.

Une démarche pluriannuelle comprendra une phase diagnostic à réaliser en interne, en s'appuyant sur les apports de l'Agenda XXI de Quimper Communauté et en **mobilisant le personnel municipal, les acteurs socio-économiques, et la population**. Le diagnostic permettra de définir des orientations stratégiques et un plan d'actions. un comité de pilotage sera mis en place pour veiller au bon déroulement de la démarche, valider les étapes et la rédaction finale. Après en avoir délibéré, le conseil municipal **décide, à l'unanimité** d'émettre un avis favorable sur l'engagement d'une démarche Agenda XXI pour la ville de Locronan ; d'instituer un comité de pilotage ; d'autoriser le maire à solliciter, le cas échéant, les subventions pour le financement de cette démarche.

Les comptes administratifs ont été **approuvés à l'unanimité** des votants, le maire ne prenant pas part au vote. Les résultats et affectations figurent au compte rendu de la réunion du 1er avril.

Quelques investissements 2010 : épareuse 10 130 € ; ordinateurs école numérique 17 841 € (Subventionné en 2009 pour 9 000€) ; nettoyeur haute pression, 2 139 € ; panneaux de signalisation entrée d'agglomération 3 009 € ; panneaux routiers 2 005 € ; travaux réseau d'eaux pluviales à la chapelle de Bonne Nouvelle 891 € ; programme voirie : 2009, 42 748 € ; 2010, 19 123 (parking 19 mars) ; éclairage Espace Ti Lokorn 8 600 € ; toiture atelier de Kerguérolé 4 331 € ; branchement EDF chapelle Bonne Nouvelle 777 € ; Achat école Anne de Bretagne 324 554 €.

Affaires diverses

• **Enfouissement des réseaux rue des Bruyères**, Le projet comporte l'enfouissement des réseaux aériens Basse Tension, éclairage public, télécommunication, fibre optique avant réfection de la chaussée.

L'estimation des dépenses d'effacement des réseaux est 100 822,80 € TTC

Le financement peut s'établir comme suit : Subvention PAMELA ou SDEF 18 280,00 € ; Syndicat Intercommunal d'Electrification de Locronan 41 402,80 € ; Commune 41 140,00 €. **Accord à l'unanimité**. Le projet sera inscrit au programme 2011.

• **Avis, installations classées SALM Plogonnec**, la commune de Locronan étant située dans le rayon d'enquête publique prévu par la réglementation des installations classées, l'avis du conseil municipal est requis. **Accord à l'unanimité**.

• **Cautionnement bancaire**, L'association « Mémoires de Locronan » demande au conseil municipal de bien vouloir se porter caution bancaire pour l'emprunt de 5 000 € qu'elle va réaliser pour l'édition de son ouvrage « Troménies d'hier et d'aujourd'hui ». **Accord à l'unanimité**.

Tarifs de location de Kerguérolé et Espace Ti Lokorn

Manoir de Kerguérolé	½ Journée 4h	Journée de 8h à 18h	Soirée de 18h à 1h	Journée + Soir De 8h à 1h
Associations de Locronan	GRATUIT			
Associations hors Locronan	100 €	160 €	160 €	250 €
Particuliers Locronan (sauf mariage)	100 €	150 €	150 €	250 €
Autres particuliers (sauf mariage)	160 €	225 €	225 €	400 €
Mariages, conférences, séminaires, assemblées générales etc...	190 €	450 €	450 €	600 €
Barnum commune en complément	100 €			
Forfait ménage	30 €			

Espace Ti Lokorn	GRATUIT			
Associations de Locronan	GRATUIT			
Associations Hors Locronan	200 €	300 €	300 €	450 €
Particuliers Locronan (sauf mariage)	200 €	300 €	300 €	450 €
Autres particuliers (sauf mariage)	320 €	450 €	450 €	600 €
Mariages, conférences, séminaires, assemblées générales etc...	380 €	600 €	600 €	750 €
Forfait ménage	50 €			

Locations pour spectacles à entrées payantes	Kerguérolé	Espace Ti Lokorn
Artistes (sans cachet)	1er jour 350 € Puis 200 € / jour	1er jour 500 € Puis 350 € / jour

A l'unanimité, le conseil municipal décide d'adopter les tarifs de location ci-dessus.

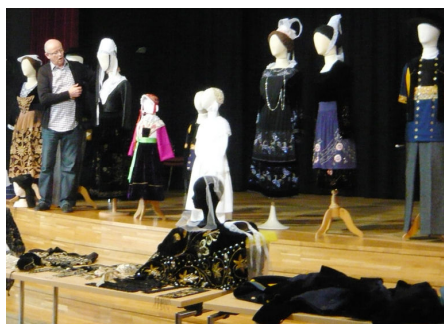
Cotisations et subventions 2011

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote

les cotisations et subventions ci-dessous :

Cotisations €	
Maires de France	246,86
Maires ruraux du Finistère	95,00
Pays de Cornouaille	542,75
Petites Cités de Caractères	1 484,52
Plus Beaux Villages de France	2 533,00
SOUS TOTAL	4 902,13 €
Associations de Locronan	
Montant en €	
APE école Yves Tanguy	600,00
Association ADMR	1 500,00
Le Livre dans la Cité	300,00
CILT	1 500,00
Danserien Bro LOKORN	100,00
Gwiad in LOKRONAN	1 200,00
Les amis de LOCRONAN	1 500,00
Mémoires de Locronan	850,00
Ti ar Sonj	1 000,00
SOUS TOTAL	8 550,00 €

Total : 14 649,13 €



« le costume breton »,
« Expo-conférence »,
Paul Balbous
Organisée par les
« Danserien bro lokorn »
le 27 février à Ti Lokorn.

Autres associations	Montants en €
A.D.A.P.E.I. (handicaps mentaux)	65,00
AEP Skoll diwan	200,00
AFOBAT 22	40,00
APF (Association des Paralysés de France)	75,00
Visites des malades hospitalisés	65,00
Association France Alzheimer	60,00
Banque alimentaire du Finistère	100,00
CEM Dirinon	50,00
Comité de développement des agriculteurs	32,00
Croix rouge	50,00
Entraide cancer Finistère	100,00
Handisport Cornouaille	60,00
Restos du cœur	100,00
Secours Catholique	100,00
Secours Populaire	100,00
SOUS TOTAL	1 197,00 €

RÉUNION DE CONSEIL DU 1ER AVRIL 2011

Présents : J-L. Engelmann, Maire ; Ch. Lecanu, M. Nicolas, A. Jouan, E. Pianezza adjoints au Maire ; J-R. Lautrou, J-Y. Le Quéau, J-N. Louboutin, J-C. Mignon, J. Moullec, R. Ribeyre, P. Sauveur.

Absent excusés : A. Raison représenté par J-L. Engelmann, S. Thibaut représentée par J.Moullec, J.F. Legault représenté par R. Ribeyre.

En présence de M. Le Verge, trésorier.

AFFECTATION DES RESULTATS 2010

Ils sont affectés comme suit :

BUDGET COMMUNE

Le compte administratif 2010 du budget « Commune » présente un excédent de fonctionnement de **288 255,84 €**. Il est proposé d'affecter la somme de **222 896,95 €** à la section d'investissement. Cette somme correspond au besoin de financement de l'investissement pour cette année. Les **65 358,89 €** disponibles sont à affecter à la section de fonctionnement.

Budget LOTISSEMENT rue de la MONTAGNE : il présente un excédent de fonctionnement de 69 572,93 € besoin de financement de 84 572,93. 15 000 € seront versés en déduction par Habitat 29.

BUDGET ASSAINISSEMENT : il présente un déficit de fonctionnement de 5 203,35 €. La section investissement de l'exercice 2010 présente un excédent de 44 155,16 €. La **compétence assainissement** a été transférée à Quimper Communauté qui reprend la situation de clôture.

BUDGET EAU : il présente un excédent de fonctionnement de 29 251,34 € à affecter en recettes. La section investissement de l'exercice 2010 présente un besoin de financement de 80 064,06 € à reporter en dépenses sur le budget primitif 2011.

BUDGET ORDURES MENAGERES : il présente un déficit de fonctionnement de 3 015,28 €, la compétence a été transférée à Quimper Communauté qui reprend la situation de clôture au 31/12/2010.

BUDGET CLSH : il est proposé d'affecter l'excédent de 17 344,46 € au budget 2011.

BUDGET OFFICE DU TOURISME : le budget «Office de Tourisme» présente un excédent de 5 269,07 €. La compétence Tourisme a été transférée à Quimper Communauté qui reprend la situation de clôture au 31/12/2010.

VOTE DES COMPTES DE GESTION 2010

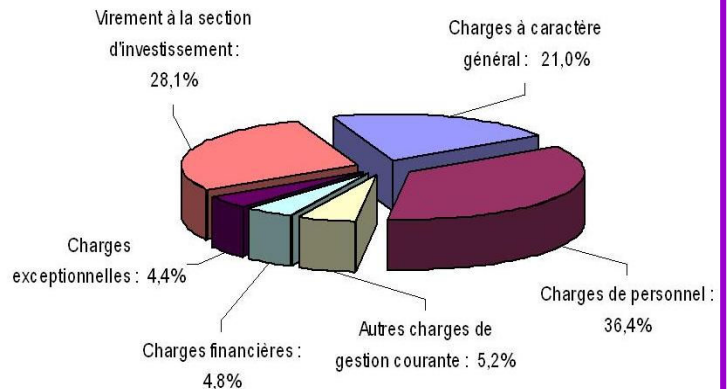
Les comptes de gestion 2010 sont concordants avec les comptes administratifs des budgets de la commune. Il est donc proposé d'adopter les comptes de gestion du trésorier. **Accord à l'unanimité.**

BUDGET 2011 DE LA COMMUNE

En fonctionnement, le budget s'équilibre en recettes et dépenses à **898 491,89 €**.

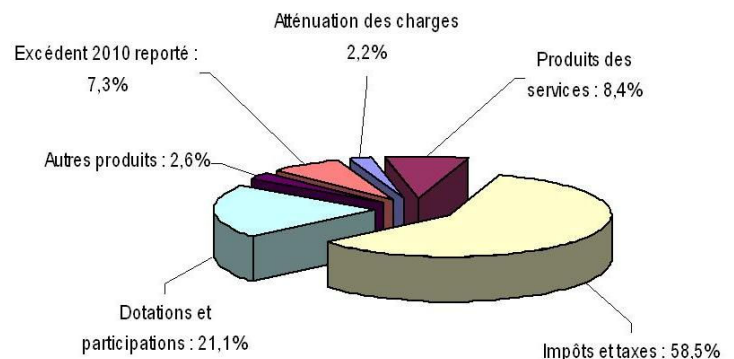
Dépenses :

- Charges à caractère général :	189 050,00 €
- Charges de personnel :	327 050,00 €
- Autres charges de gestion courante :	46 900,00 €
- Charges financières :	43 263,31 €
- Charges exceptionnelles :	39 565,00 €
- Virement à la section d'investissement :	252 663,58 €



Recettes :

- Atténuation des charges :	20 000,00 €
- Produits des services :	75 365,00 €
- Impôts et taxes :	525 451,00 €
- Dotations et participations :	189 307,00 €
- Autres produits :	23 010,00 €
- Excédent 2010 reporté :	65 358,89 €



En investissement, le budget est de à 589 869,49 €. Il comporte, en dépenses, 321 669,91 € de nouveaux crédits, concernant principalement : les achats de matériel 32 000 €, la voirie 60 000 €, l'éclairage public 5 000 €, les travaux sur l'église (provision de 10 000 €), les travaux à l'école Anne de Bretagne (provision de 90 283,08 €), l'enfouissement des réseaux 41 200 €.

Les taux d'imposition de la commune en 2011 restent identiques à ceux de 2010, taxe d'habitation 13,56%, taxe foncière : bâti 16,53%, non bâti 44,96%. **Accord à l'unanimité.**

Budget CLSH : Le maire propose d'allouer au budget CLSH 2011 une subvention effective de 4000 €: Le budget global s'équilibre à 110 949,46 €. **Accord à l'unanimité**

Budget eau : La section de fonctionnement s'équilibre, en recettes et en dépenses, à la somme de 60 777,08 €. La section d'investissement s'équilibre, en recettes et en dépenses, à la somme de 96 749,44 €. Le conseil Municipal, **vote à l'unanimité**, le budget primitif « eau » 2011.

Choix d'un bureau d'études pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre du renouvellement du contrat d'affermage du service de distribution d'eau potable. La commission s'est réunie le vendredi 1^{er} avril ; après examen, le cabinet IRH est retenu pour un montant de 8 363,0 € TTC. **Accord à l'unanimité.**

Choix du bureau de contrôle pour les travaux de l'école Anne de Bretagne, La commission d'appel d'offre se réunit vendredi 1^{er} avril ; après examen des dossiers, le bureau VERITAS est retenu pour un montant de 5 166,72 € TTC. **Accord à l'unanimité.**

Groupement d'achat de fuel par Quimper Communauté

Quimper Communauté propose aux mairies de l'agglomération d'adhérer à un groupement de commande pour les approvisionnements en fuel. La durée de ce groupement est de 2 ans avec tacite reconduction de deux fois deux années supplémentaires. Les tarifs sont légèrement inférieurs à ce que nous obtenions.

Accord à l'unanimité pour autoriser le maire à signer la convention de groupement.

Convention pour l'instruction des autorisations d'urbanisme par Quimper Communauté

La restructuration des services de l'Etat a incité les communes de Quimper Communauté à mettre en place un service d'instruction des autorisations d'urbanisme. Cette démarche s'inscrit dans la logique du travail en commun déjà engagé dans le domaine de l'urbanisme. Le bureau communautaire du 9 juillet 2010 a validé les principes suivants :

- Les élus des communes conserveront leur pleine et entière compétence en matière d'urbanisme, le service communautaire leur apportera une assistance technique et juridique et ne se substituera en aucun cas aux actions et compétence déjà mises en œuvre dans chacune des communes.

- Ne sont pas concernés les renseignements d'urbanisme, les autorisations relatives à l'occupation du domaine public, les autorisations relatives aux enseignes et à la publicité ainsi que les documents d'urbanisme locaux qui relèvent de la compétence de chaque commune.

- Une mutualisation des outils informatiques. Chaque commune disposera des informations concernant ses dossiers. La gestion des dossiers déjà pris en charge par les communes sera facilitée.

- Le service d'instruction communautaire pourra en outre assurer une mission de veille juridique et de coordination entre les différents intervenants dans la gestion des dossiers. Le budget de fonctionnement sera pris en charge par l'agglomération.

Le service sera opérationnel le 1^{er} juin 2011. La commune de Locronan pourra adhérer lorsque le PLU sera exécutoire.

Accord à l'unanimité.

Le PLH (plan local de l'habitat) est un outil de planification, il définit une stratégie d'action en matière de politique de l'habitat pour les huit communes de Quimper Communauté sur la période 2011-2016.

Le PLH comprend :

- un diagnostic portant sur le fonctionnement actuel du marché du logement, les conditions d'habitat, les évolutions du territoire, et une évaluation des besoins en logements quantitative, qualitative et territorialisée, des orientations et des objectifs prioritaires pour la politique locale de l'habitat.
- des objectifs :
 - ♦ développer une offre de nouveaux logements à hauteur de 700 logements par an dans l'agglomération,
 - ♦ lutter contre le phénomène d'évasion urbaine en apportant aux ménages qui souhaitent accéder à la propriété des réponses diversifiées sur l'agglomération ;
 - ♦ favoriser une moindre consommation foncière en particulier pour les opérations en renouvellement urbain, développer la « qualité » des opérations à vocation d'habitat par l'apport de nouveaux produits et modes opératoires ;
 - ♦ mieux répondre à la demande de logements locatifs publics en développant une offre à bas niveau de loyer ;
 - ♦ renforcer la gouvernance de Quimper Communauté en matière de conduite des politiques d'habitat sur son territoire.
- un programme d'actions qui décline les objectifs en actions à conduire sur la période 2011-2016.

Le conseil municipal, émet **un avis favorable à l'unanimité** sur le projet de PLH élaboré par Quimper Communauté.

Le compte rendu complet est consultable à la mairie

ETAT CIVIL : Décès : le 16 février, Gilberte Delmas ; le 21 mars, Irène Trocmé.

URBANISME :

Permis de construire : M.et Mme Horellou – Pen Ar Hoat : accord le 22/02/2011 pour la construction d'une maison d'habitation.

Déclarations préalables

Mme M-Th. Pré – 2 rue des Charrettes : réfection toiture.

Mme M. Nicolas et M J. Cauvin – 4 rue Moal : remplacement d'une porte.

Mme E.Brélivet – 5 rue des Charrettes : réfection de joints

M. V. Le Méner et Mme A. Jumel - Rodou Huella : pose d'une fenêtre de toit

TRAVAUX :

Rue Lann, **Stéphane Le Doaré, nouvellement arrivé**, (photo ci-contre) redresse les pavés. Stéphane assure le remplacement de François Le Breton.

Par ailleurs Le toilettage de printemps est en cours.



Toiture bâchée : vous êtes de plus en plus nombreux à nous poser des questions quant à la date de début de travaux de réfection de la toiture bâchée sur la place. C'est un dossier que nous suivons depuis 2008, de nombreux échanges ont eu lieu avec l'Architecte des Bâtiments de France, la Région (DRAC), la Sous-préfecture, le propriétaire et son architecte..

Le 16 -12 -2010, le propriétaire a déposé une **demande de permis de construire**. L'ABF a rendu un avis favorable, accompagné de celui de la région. Il reste au propriétaire à transmettre son dossier de demande de subventions aux services concernés. **Il n'y a aucun obstacle de la part des instances administratives**. La date du 10 octobre 2011 avancée par le propriétaire pour commencer les travaux est donc considérée comme définitive.

Le musée fait peau neuve !

C'est toujours un musée vivant, il peut accueillir des tisserands stagiaires débutants ou amateurs expérimentés.

Quelques métiers récents ont été enlevés. L'espace réservé à l'atelier de tissage s'est enrichi de deux métiers suédois de 1893 et d'un rouet mis en dépôt par **Alain Le Berre, antiquaire au Ris que nous remercions vivement.**

Ces métiers illustrent le redémarrage du tissage par Marc Le Berre et Madame Andrieu en 1936 à L'ATELIER SAINT RONAN.

L'espace est redistribué. L'association « Gwiad in Lokronan » a fabriqué et organisé de nouvelles vitrines. Un **grand merci à Louis et à Hervé Le Bihan** et à tous ceux qui les ont aidés.

Une vidéo anime la visite et complète l'information des visiteurs. La partie accueil, reste réservée à des expositions temporaires.

Une politique de rénovation des oeuvres, est en cours d'élaboration sur plusieurs années et une **aquarelle représentant une vue ancienne et peu connue de la Rue St Maurice a été acquise (Laprade, 1905), voir ci-contre.**

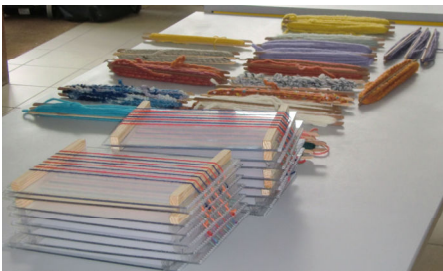
A partir du 3 avril vous pourrez y découvrir trois oeuvres réalisées dans le cadre de l'opération "l'Art dans les Cités - Peintres Tchèques". Les peintures ont été réalisées dans le cadre de l'accueil d'artistes en résidence dans les **Petites Cités de Caractères de Bretagne** en 2009 et 2010 ; elles ont été retenues grâce au soutien du Crédit Mutuel de Bretagne.

Alena Anderlova - Eglise St Ronan, Huile sur Toile, format 110 x 80 ; **Marek Fexa, Puits Place de Locronan**, Acrylique sur carton, format 22,5 x 30 ; **Marek Fexa, Au coeur de la cité Tisserande**, Acrylique sur Toile, format 29x29.

Une visite s'impose, l'entrée est gratuite pour les habitants de Locronan !



L'ÉCOLE ET GWIAD



Après 3 après-midis passées ensemble (École et Gwiad) en 2010, arrachage du lin, visite de l'atelier puis de quelques rues du bourg et de l'église autour de la chaire à prêcher, Christiane et Hervé continuent le partenariat de Gwiad avec l'école.

Le programme en cours c'est : quatre séances de tissage et une séance de semis de lin.

Tout se passe à l'école. La première séance était le 15 mars, les photos montrent une préparation de « pros ». L'attitude des enfants est significative ! Ils sont très attentifs.

Le programme se poursuit, le 22 mars, tissage, le 29 mars, semis de lin, les 5 et 12 avril, tissage.



Saint Ronan.

La vallée des mille saints à Carnoët entre Carhaix et Guingamp est un projet de Philippe Abjean. Il a déjà relancé le Tro-breiz (pèlerinage aux sept saints fondateurs de la Bretagne). Le projet consiste à ériger mille statues en granit d'une hauteur de 3m. 15 statues sont déjà en place dans un cadre champêtre grandiose. Chaque statue coûte 1000 €. Une souscription est donc lancée, les dons sont à adresser à : La vallée des mille saints - Philippe Abjean - 17 rue du Pont Neuf 29250 Saint Pol de Léon.

NOUVELLES DU CLSH

Dans le cadre du projet d'animation 2011, axé autour de la découverte des musiques et des danses, ainsi que des liens inter-générationnels, les enfants du Centre de Loisirs ont pu s'initier à la danse bretonne le mercredi 23 février, en collaboration avec Renée et Claude Ribeyre, ainsi que quelques membres des Danserien Bro Lokorn. Après avoir testé plusieurs danses le matin, ils se sont rendus à l'EHPAD de Plogonnec avec qui des échanges réguliers sont programmés, afin d'inviter les résidents à partager leurs pas de danse. Un moment fort, qui se réitérera le mercredi 6 avril, par la venue des résidents à l'Espace Ti lokorn, pour un atelier cuisine.



Le plein de magie le mercredi 2 mars à Ti Lokorn, où 190 spectateurs se sont laissés illusionner par l'artiste, président du Festival International de Magie, Gérard Souchet...Un vrai succès !
Bravooo Séverine !!!



Autre temps fort des vacances d'hiver, à l'occasion des Gras, la journée déguisée au Centre de Loisirs, (qui, lui aussi a fait le plein sur cette période), où il n'y a pas eu que les enfants à "avoir du goût..."

"Des nouvelles de la bibliothèque":

Le matériel informatique vient d'être installé à la bibliothèque qui est maintenant reliée au réseau des médiathèques de Quimper-Communauté.

Les lecteurs peuvent dès lors s'inscrire à la bibliothèque de Locronan qui va pouvoir désormais fonctionner, à peu de choses près, comme toutes les autres bibliothèques du réseau.

Il faudra environ un an pour que tous les livres de la bibliothèque (plus de 4000) soient équipés d'un code barre indispensable à leur circulation dans tout le réseau. Seuls les livres équipés pourront être empruntés et rapportés dans n'importe quelle bibliothèque de Quimper-Communauté.

Les usagers de la bibliothèque peuvent continuer à emprunter les livres non encore équipés à condition de les rapporter à Locronan. De nouveaux livres arrivent progressivement pour remplacer les livres abîmés ou "périmés". A noter parmi les avantages de l'informatisation : la possibilité **de réserver des documents d'une autre bibliothèque du réseau et de les faire venir à Locronan.**

Modalités d'inscription :

L'abonnement pour 1 an est individuel (et non plus familial), de date à date (et non plus pour l'année civile).

Pièces à fournir : pièce d'identité, justificatif de domicile, autorisation parentale pour les mineurs.

Tarifs : 18 €/an (35 € pour les extérieurs à Quimper-Communauté) **gratuité** pour les moins de 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi etc... **Les bénévoles de la bibliothèque.**



Hommage à BREL

« L'émotion était à son comble dimanche 3 avril, pour ceux qui n'ont pas manqué le rendez-vous de venir écouter le répertoire de BREL divinement interprété par Jacques Barbaud.

Une intensité et une justesse à en couper le souffle... Comme prévu ! »

AU FIL DE Locronan...

- **Dimanche 10 avril, Rando Challenge**, Organisé par les Marcheurs de Cornouaille, RV Ti Lokorn de 8 à 10h, Tarifs : 3€ (licenciés FFR) et 5€ (non licenciés)
- **Vendredi 15 avril club de lecture**, 18h00 à la bibliothèque.
- **Samedi 16 avril à 20 h, Ti ar Soñj vous invite à venir écouter « l'orchestre de l'école de musique de Douarnenez ».**
- **Dimanche 17 avril Espace Ti Lokorn L'Equipier** un film de **Philippe Lioret avec Sandrine Bonnaire Philippe Torreton**, Camille revient à **Ouessant**, l'île de son enfance, pour y vendre la maison familiale. Projection organisée par **Ti ar Soñj**, tarif 4 € gratuit –12 ans.
- **Judi 21 avril 21h**, église Saint Ronan, **Matheus**, musique classique, entrée 20€, Concert organisé par le **CILT**.
- **Dimanche 1er mai**, 12h **Cochon grillé**, organisé par l'APE à l'école Anne de Bretagne.
- **Dimanche 1er mai, 15h00** Espace Ti Lokorn, **Fest Deiz**, 5€.
- **Mercredi 4 mai 15h30**, **La cigale et la Fourmi** par Margoden Théâtre, espace Ti Lokorn, 7€.
- **Samedi 7 mai de 9h à 13h**, place de la Mairie, **marché aux fleurs** de Locronan avec le concours du Lycée agricole et horticole de Châteaulin.
- **Samedi 7 mai, 17h**, plantation de **l'arbre de mai**, Place de l'église.
- **Mercredi 18 mai « l'heure du conte » pour les 6/12 ans.**



Rappel !

Locronan s'anime, des boutiques s'ouvrent, bonne saison à tous.

Des **arrêtés réglementent la pose d'enseignes et l'exposition de marchandises**, merci de vous renseigner à la **mairie**. Les locronanais sont nombreux à nous dire qu'ils souffrent de voir Locronan perdre de son authenticité par des affichages, des déballages sauvages.

On vit à Locronan toute l'année parce que c'est beau ! On vient à Locronan parce que c'est beau ! Merci à tous de contribuer à préserver la qualité de notre village, c'est l'intérêt de tous !

ACTION SOCIALE,

LES PROFESSIONNELS DU SECTEUR DE LOCROGAN, Assistante sociale Mme Caroline Gouriten, ses permanences seront assurées le 4ème mardi du mois à partir de 14h00. Puéricultrice Mme Laurence Le Rhun, Infirmière Mme Christine Hanicotte, la secrétaire est Mme Anne Burel, téléphone 02.98.76.25.14. En cas d'urgence, un accueil sans rendez-vous est possible au module d'accueil et d'accès aux droits situé au CDAS de Quimper 12 rue Stang ar C'hoat.

Horaires d'ouverture de la mairie

	L	M	M	J	V	S
Matin	X	10h à 12 h				
Après-midi	14 à 17 h		X	14 h à 17h		X

Le maire Jean-Luc Engelmann et les adjoints vous reçoivent sur rendez vous:

Christian Lecanu (Finances, juridique, économie locale et touristique)

Marguerite Nicolas (Information et Communication)

Anne Jouan (Affaires scolaires, sociales, sportives et associatives)

Erwan Pianezza (Tourisme, culture, animations et relations associations culturelles)

mairiedelocronan@wanadoo.fr

<http://www.villedelocronan.fr>

Tel : 02.98.51.80.80 Fax : 02.98.51.81.20

Déchèteries : Quimper Nord, lundi, mercredi, vendredi et samedi : 9 h 12 h 14 h 18 h ; mardi et jeudi 14 h-18 h. **Guengat** du lundi au vendredi 14 h-18 h, le samedi 9 h-12 h, 14h—18 h

CLSH : Séverine Rannou au 02.98.51.80.75.

et ou : animculture@villedelocronan.fr

Office du tourisme : www.locronan.org

www.quimper-tourisme.com

Courriel : tourisme@locronan.org Tél. : **02.98.91.70.14.**

Bibliothèque : mercredi : 17h-19h, samedi : 14h-15h30.

Ti ar Soñj : 02.98.91.73.97 www.tiarsoñj.org

A.D.M.R. Plogonnec : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h, de 13h30 à 16h.. **Vos contacts** à Locronan :

M-F. Bertho 02.98.91.76.59. et **A. Jouan** 02.98.70.30.69.

Cabinet infirmier : 02.98.91.73.53

Urgences médicales : 15

Pompiers : 18 **Gendarmerie :** 17

Taxi : 02.98.91.83.50. / 06.82.82.56.56.

Horaires d'ouverture de la poste

	L	M	M	J	V	S
Matin	X	10h30 à 11h45	10h30 à 12h			
Après-midi	14h à 15h30		X	14h à 15h30		X